

Québec, le 29 mai 2015

6211-24-075

Monsieur Pierre Morand
Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville
121, rang Cyr
Saint-Cyprien-de-Napierville
(Québec) J0J 1L0

Objet : Projet de Parc éolien Saint-Cyprien à Saint-Cyprien-de-Napierville

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 19, 20 et 21 mai derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes dont les réponses sont requises pour le 2 juin 2015 au plus tard :

Question 1

Sur le plan de la réglementation municipale, veuillez préciser si un permis serait nécessaire pour l'utilisation du bâtiment de service dans le cadre des activités du projet (réf. PR5.1, p. 50, QC-45).

Question 2

Selon l'étude d'impact, une lettre a été envoyée au promoteur en mars 2011 demandant la cessation de tout développement de projet éolien sur le territoire de la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville. Pouvez-vous déposer cette lettre et développer sur les motifs justifiants son envoi ? (réf. PR3.1, p. 99).

Question 3

Veuillez préciser si une réglementation restrictive concernant l'affichage en lien avec le projet éolien a été adoptée par la municipalité. Dans l'affirmative, veuillez la déposer.

Il est également possible que d'autres demandes vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agrèer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

KITA LEBLANC
Pour Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission